



Le + syndical

## FLASH INFORMATION

### Salaires, Intéressement, Participation...

# Les raisons de la colère !

Les directions d'Airbus Central Entity et d'Airbus Operations ont réuni les organisations syndicales ce vendredi 23 avril pour la 3<sup>ème</sup> et dernière réunion de négociation sur les salaires, ainsi que les commissions de l'Intéressement et de la Participation relatives à l'année 2009.

### Salaires 2010

#### DERNIERES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION :

	NON-CADRES		CADRES	
	AG	AI	I à IIIB	IIIBex et IIIC
			AI	AI
<b>01/07/10</b>	1 %	0,9 %	1,9%	1,9%
<b>TOTAL</b>	<b>1,9 %</b>		<b>1,9 %</b>	<b>1,9 %</b>

**Bien que la direction nous ait fait « une fleur » de +0,4% par rapport à la précédente réunion du 13 avril, le niveau relève toujours de la provocation et la CFE-CGC a rejeté en bloc cette dernière proposition.**

Face à cette situation de blocage, la **CFE-CGC** avec l'intersyndicale, va s'inscrire dans la durée pour **aboutir concrètement aussi bien** sur un **accord salarial décent**, que sur **l'emploi**, les **embauches**, les **promotions** et les **conditions de travail**.

### Commission de la Participation 2009

**La Direction nous a informé compte tenu des résultats en 2009, avec un Ebit négatif de 1,4Md€, qu'il n'y aura pas de participation versée en 2010 au titre de l'exercice 2009 et ce quelle que soit la formule (Dérogatoire ou Légale).**

### Commission de l'Intéressement 2009

**La Direction nous a informé compte tenu des résultats en 2009, que le montant de l'intéressement 2009 sera de 557 € Brut, soit 513 € Net (après CSG/CRDS).**

Il sera versé en juin 2010. Les salariés pourront choisir :

- De percevoir l'Intéressement et dans ce cas cette somme sera soumise à l'impôt sur le revenu,
- De verser cette somme sur le PEG ou le PERCO. Dans ce cas cette somme sera bloquée (5 ans pour le PEG ou jusqu'à la retraite pour le PERCO), sauf conditions de déblocage anticipé.

Les versements seront abondés de 30% sur le PEG plafonné à 300€ et de 40% sur le PERCO plafonné à 600€. L'abondement total annuel PEG + PERCO est limité à 600€.

Notre détermination reste intacte pour faire entendre la voix de la raison à nos dirigeants. La CFE-CGC vous tiendra informés dès la semaine prochaine des actions à venir en coordination avec l'Intersyndicale d'Airbus en France.

Toulouse, le 23 avril 2010